



## CONSEIL MUNICIPAL DE PARCAY-MESLAY

**Séance du jeudi 21 septembre 2023**

**Délibération n° 2023-46**

**Objet : Adoption du Palmarès  
2023 des Maisons Fleuries**

<b>Membres en exercice :</b>	<b>19</b>
<b>Présents :</b>	<b>14</b>
<b>Pouvoirs :</b>	<b>5</b>
<b>Absent excusé :</b>	<b>0</b>
<b>Votants :</b>	<b>19</b>

### ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

- 19 VOIX POUR
- 0 VOIX CONTRE
- 0 ABSTENTION

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois, à compter de son rendu exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi notamment au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Acte certifié exécutoire :

- date transmission au contrôle de  
légalité : 28/09/23

- date de publication : 28/09/23

Pour extrait conforme,

Fait et délivré les jours, mois et an ci-  
dessus

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un septembre, à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Parçay-Meslay, légalement convoqués le quinze septembre, se sont réunis en séance publique, en Mairie principale, sous la présidence de Monsieur Bruno FENET, Maire.

### Présents :

Monsieur Bruno FENET, Madame Agnès NARCY, Madame Christine BOULAY, Monsieur Damien MORIEUX, Madame Eugénie TERRIEN, Monsieur Jean-Marie GALPIN, Monsieur Jean-Pierre GILET, Madame Stéphanie BORREGA, Madame Sophie CARTIER, Madame Marie-Christine CAUWET, Monsieur Jean-Dominique MARCHADIER, Monsieur Laurent MARCHAIS, Madame Brigitte RICHARD, Monsieur Matthieu TABURET.

### Ont donné pouvoir à :

Monsieur Gérard BLANCHARD à Madame CARTIER, Madame Angélique BOUÉ à Madame Agnès NARCY, Monsieur Jean-Marc GILET à Monsieur Jean-Pierre GILET, Monsieur Géraud PAPON à Monsieur TABURET, Madame Slavica TANKOSKA à Monsieur Bruno FENET.

### **A été élu secrétaire de séance à l'unanimité :**

Madame Brigitte RICHARD.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.



**Madame CAUWET expose :**

Il est porté à la connaissance de l'assemblée les noms des lauréats du concours des maisons fleuries pour l'année 2023, tels que proposés par le jury, ainsi que les récompenses afférentes.

Il est précisé que 3 catégories font, chacune, l'objet d'un classement, à savoir :

- 1<sup>ère</sup> : « Allées, cours et terrasses »
- 2<sup>ème</sup> : « Petits jardins »
- 3<sup>ème</sup> : « Grands jardins »

Les classements proposés sont les suivants :

**Pour la catégorie « Allées, cours et terrasses »**

Prix	Nom	Adresse	Montant
1 <sup>er</sup>	M. et Mme VILLETTE	36 rue de la Russinerie	50 €
2 <sup>ème</sup>	M. et Mme FLORANCE	15 résidence de Frasne	40 €
3 <sup>ème</sup>	Mme Claudette REVERDY	2 résidence de Frasne	30 €

**Pour la catégorie « Petits jardins »**

Prix	Nom	Adresse	Montant
1 <sup>er</sup>	M. et Mme BEUGER	5 bis rue de la Croix Hallée	50 €
2 <sup>ème</sup>	M. et Mme CHEVEREAU	4 rue des Locquets	40 €
3 <sup>ème</sup>	M. PLOUVIER et Mme FOURNIER	11 allée Guynemer	30 €

**Pour la catégorie « Grands jardins »**

Prix	Nom	Adresse	Montant
1 <sup>er</sup>	M. et Mme LAFON	5 rue la Charronnerie	50 €
2 <sup>ème</sup> ex aequo	M. et Mme BOULLIER	4 rue de la Croix Hallée	40 €
2 <sup>ème</sup> ex aequo	M. et Mme AUBERT	15 rue du Calvaire	40 €
3 <sup>ème</sup>	M. et Mme GISLOT	1 rue de la Charronnerie	30 €

Aussi,

Considérant les propositions faites par le jury en charge du classement des maisons fleuries pour l'année 2023 ;

Considérant l'intérêt de promouvoir ce concours qui participe à l'embellissement de la commune ;

Sur le rapport de Madame Marie-Christine CAUWET, Conseillère municipale déléguée à l'environnement, tel que transmis préalablement aux membres et tel que repris dans la présente :

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le classement et les prix attribués aux lauréats du concours des maisons fleuries de l'année 2023, tel que détaillé *supra* ;
- **DIT** que les crédits autorisant la dépense sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Le secrétaire de séance,  
  
  
**Brigitte RICHARD**

Le Maire,  
  
  
**Bruno FENET**

